

Note sur le statut sémantique et la fonction de quelques relatives intégrées

Joël Gapany
Universités de Fribourg et Neuchâtel

Résumé

Les relatives intégrées dans le même SN que leur antécédent sont en général analysées au moyen de l'opposition «déterminatif VS non-déterminatif». Après avoir rappelé quelles propriétés cette opposition recouvre, je montre qu'elle ne permet pas de décrire tous les exemples attestés. J'inventorie ensuite les propriétés originales d'un type de relatives que j'appelle «pictives», avant de montrer comment ces propriétés sont exploitées au plan discursif.

Au plan syntaxique, il fait peu de doute qu'il existe deux types de propositions relatives, intégrées et non-intégrées. Les premières forment avec leur antécédent un SN complexe. Les secondes, qui peuvent être rapprochées des parenthèses [voir Gapany et Zay, à paraître], n'appartiennent pas à la même clause que lui. En sémantique, il est admis que certaines relatives permettent d'enrichir l'intension de leur antécédent (plus exactement, l'intension de la tête nominale de leur antécédent). Ces dernières sont en général qualifiées de restrictives ou de déterminatives. Elles contrastent dans la littérature avec les relatives explicatives ou descriptives, dont le contenu se juxtapose à celui de l'antécédent sans former avec lui une idée nouvelle.

Ainsi, on peut se servir d'exemples comme (1) et (2) pour illustrer la distinction entre relatives restrictives et relatives explicatives :

- (1) Je ne vais pas critiquer une bande dessinée. Je vais critiquer une bande dessinée qui a été distribuée gratuitement dans les écoles (oral)

- (2) Les tortues marines, **qui viennent pondre sur les plages de sable**, sont malheureusement aussi victimes de la prédation humaine (presse)

Dans l'exemple (1), le locuteur oppose aux objets qu'il catégorise comme "bande dessinée" ceux qui, outre le fait d'être une bande dessinée, "ont été distribués gratuitement dans les écoles". La relative doit y être tenue pour déterminative. Cependant, il serait inexact d'affirmer qu'elle sélectionne un élément particulier dans la classe des bandes dessinées (sauf à soutenir que l'exemple en question est contradictoire). La fonction de la relative doit être appréhendée sur un plan strictement intensionnel, par sa contribution à la formation de l'idée ou du sous-type "bande-dessinée-qui-a-été-distribuée-gratuitement-dans-les-écoles" [voir Berrendonner, *ici même*]. Cela suffit à la distinguer de la relative descriptive de l'exemple (2).

Est-il possible de mettre en correspondance les propriétés sémantiques et syntaxiques des relatives ? Indiscutablement, les relatives déterminatives sont des relatives intégrées. Le cas des relatives explicatives est apparemment discutable. En effet, Gosselin (1990: 3 et 21) estime qu'en l'absence d'une marque de ponctuation, une relative explicative doit être tenue pour intégrée. Cette opinion paraît toutefois incompatible avec le statut sémantique des relatives explicatives, et je pars ici du principe qu'il s'agit de relatives non-intégrées.

Voici quels sont les objectifs de ce travail. J'espère montrer qu'il existe un type de propositions relatives, nommons-les "pictives", qui (a) sont intégrées et (b) ne sont ni déterminatives ni explicatives, au sens où je viens de définir ces termes. Elles appartiennent à une catégorie sémantique qui a été décrite, *ici ou là*, au sujet des adjectifs¹, mais que l'on a généralement négligé d'appliquer à l'étude des relatives.

Le plan de mon article est le suivant. Dans une première partie, je vais dresser l'inventaire des principaux critères d'identification des relatives déterminatives et explicatives. La plupart d'entre eux ont été décrits il y a un certain temps et sont bien connus : voir Milner (1973), Kleiber (1987)... Puis, par contraste, je vais essayer de mettre en évidence les propriétés

¹ Voir notamment Damourette et Pichon (1911-1933), auxquels j'emprunte l'adjectif "pictif", Cohen (1991) et, *ici-même*, l'article d'Alain Berrendonner.

originales des relatives pictives. Enfin, dans une dernière partie, je m'intéresserai à l'exploitation discursive des relatives pictives.

1. Relatives déterminatives VS relatives explicatives

• *Présence VS absence de la virgule.* – Selon les grammairiens, seules les relatives explicatives peuvent éventuellement être séparées de leur antécédent par une virgule (ou par une pause à l'oral). De là, les linguistes ont conclu que la virgule constituait un indice suffisant, mais non nécessaire, en faveur des relatives explicatives.

Dans la pratique, cette règle est respectée par la majorité des locuteurs. Sous l'angle quantitatif, la virgule constitue par conséquent un indice fiable. Toutefois, des exemples comme (3) et (4) montrent qu'il existe probablement une "grammaire" alternative, marginale, dans laquelle une relative déterminative peut être précédée d'une virgule :

- (3) Pour deux tiers d'entre eux, si l'on en croit un sondage, c'est d'abord l'argent qui est le premier coupable d'un drame illustrant les tares d'un sport, **où une multitude d'intérêts ont pris le pas sur le jeu lui-même** (presse)
- (4) Toutes les modifications, **qui seraient apportées en cours de route**, le seront d'entente avec le Directeur (règlement)

D'autre part, le statut théorique de la virgule n'est pas clair. Faut-il y voir un "fait de langue", intégré dans la structure linguistique du français et dont le linguiste doit tenir compte au moment d'élaborer une théorie des relatives ? Ou bien, comme le suggèrent de nombreux énoncés du genre de (5) et (6), dans lesquels une relative explicative n'est précédée d'aucun signe de ponctuation, s'agit-il d'un phénomène superficiel et somme toute indépendant du problème des relatives ?

- (5) En somme, sans pouvoir dire encore qu'il soit au pinacle, il a conquis de haute lutte une fort jolie position et le succès **qui ne va pas toujours qu'aux agités et aux brouillons**, aux faiseurs d'embarras **qui sont presque toujours des faiseurs**, le succès a récompensé son effort (M. Proust)
- (6) Démolière **qui restait 4 jours** m'a raconté ce qu'il s'y passe... (lettre de soldat, 1918)

Faute d'avoir répondu à ces questions ou d'avoir identifié les conditions d'emploi de la virgule entre les relatives explicatives et leur antécédent, il semble prudent de ne pas accorder à ce critère un poids théorique important.

• *Fonction de la relative dans l'identification du référent.* – De nombreux auteurs ont étudié le statut sémantique des relatives, notamment intégrées. Dans l'ensemble, les emplois prototypiques des relatives déterminatives ont été identifiés. Pourtant, la question sous-jacente à la plupart des travaux n'a pas reçu de réponse convaincante et définitive : est-il possible d'articuler les diverses interprétations des relatives déterminatives dans un cadre théorique général, de façon à en souligner l'unité et à en prédire l'occurrence ?

Selon les grammaires normatives, une relative déterminative "restreint l'extension de son antécédent". Voir (7) :

- (7) Les locuteurs se divisent en deux groupes : les uns acceptent, les autres rejettent un S comme celui de (1.28). [...] Le point essentiel pour l'argumentation présente est simple : les locuteurs **qui admettent le S avec un complément de GN et pas de pronom**, et eux seuls, admettent également la relative sans pronom (texte scientifique)

Dans cet exemple, les locuteurs sont explicitement répartis en deux groupes, selon qu'ils vérifient ou non le prédicat "admettre le S avec un complément de GN et pas de pronom". En sélectionnant parmi eux "ceux qui admettent le S avec un complément de GN et pas de pronom", la relative permet d'accéder au référent du SN dans lequel elle est intégrée.

Cette analyse a été contestée dans de nombreux travaux. Parmi les contre-exemples souvent cités figurent les relatives à antécédent indéfini. Deux cas peuvent être distingués :

(i) Quand l'antécédent est un SN indéfini spécifique (c'est-à-dire un SN dénotant un individu situé spatio-temporellement), l'opposition entre relatives déterminatives et relatives explicatives passe pour être neutralisée. En fait, cette opinion me semble erronée. A première vue, par exemple, une interprétation déterminative est plus vraisemblable en (8) qu'en (9) :

- (8) Il y a dans notre communauté catholique un malaise **qui exige écoute et dialogue** mais aussi un approfondissement de la foi (presse)
 (9) D'une plume alerte et d'un ton soutenu **qui contraste heureusement avec la platitude des articles eux-mêmes**, le ministre... (presse, < C. Fuchs)

S'agit-il d'un hasard ? Cette épineuse question, qui n'a pas reçu jusqu'ici de réponse satisfaisante, est bien sûr éludée dans les approches fondées sur la notion de neutralisation.

(ii) Le second cas de figure est celui des relatives dont l'antécédent est un SN indéfini cursif (autrement dit un SN devant être interprété comme une variable d'objet) :

- (10) En revanche, les statistiques américaines révèlent qu'un enfant **qui parvient à traverser sa scolarité sans céder à la tentation de la clope** est un client définitivement perdu pour l'industrie du tabac (presse)

Ici, la distinction entre relatives déterminatives et relatives explicatives est jugée pertinente, mais chacun s'accorde à dire que les relatives déterminatives après indéfinis cursifs ne restreignent pas à proprement parler l'extension de leur antécédent. Je pars ici du principe qu'elles peuvent être analysées au moyen de la notion de catégorisation, déjà appliquée dans l'exemple (1).

• *Autonomie des relatives explicatives.* – L'autonomie syntaxique des relatives explicatives se manifeste dans un certain nombre de caractères observables qui ont été utilisés comme autant de critères de reconnaissance. Par exemple, l'insertion d'adverbes de phrase (11), de connecteurs macro-syntaxiques (12) ou conversationnels (13) est apparemment possible dans les seules relatives explicatives :

- (11) D'une plume alerte et d'un ton soutenu qui, **heureusement**, contraste avec la platitude des articles eux-mêmes, le ministre... (exemple 9 modifié)
 (12) Il est vrai que jusqu'à aujourd'hui, les normes éthiques étaient véhiculées par les systèmes religieux, (ce qui ne les viciait pas pour autant), **mais** dont elles n'étaient pas la propriété (presse)
 (13) Mais vous connaissez le proverbe (mieux vaut tard que jamais) c'est pour cela que je l'ai mis en application et afin que vous vouliez bien me pardonner mon oubli qui est **d'ailleurs** assez excusable... (lettre de soldat, 1918)

Nous verrons également dans la deuxième partie de ce travail que les relatives explicatives, parce qu'elles sont des clauses autonomes, doivent satisfaire à certaines propriétés de contenu. En effet, une des principales fonctions des clauses est d'opérer une transformation (ajout, suppression, mise à jour...) sur le stock des connaissances valides pour les partenaires d'un échange verbal. Cela exclut vraisemblablement d'interpréter comme explicative une relative dont le contenu est peu ou n'est pas informatif.

Les jugements d'acceptabilité négatifs auxquels donnent généralement lieu des exemples comme (14) et (15) attestent probablement de l'existence d'un tel principe :

- (14) Je vous assure bien que je n'ai pas regretté **mes 6 à 8 kilomètres que j'ai faits pour y aller...** (lettre de soldat, 1918)
- (15) Peut-être que cela me torturerait, et que je tomberais de haut puisque je ne connais rien de lui à part son physique et son charme **qu'il dégage** (écrit)

Dans ces exemples, la détermination de l'antécédent par un possessif incite à une interprétation explicative de la relative. Néanmoins, celle-ci n'apporte en définitive aucune information nouvelle, ce qui exclut plus ou moins une lecture explicative. Cette coexistence d'indices contradictoires est apparemment sanctionnée par les locuteurs.

Après ce rapide tour d'horizon, très allusif sur de nombreux points, je voudrais en venir aux relatives pictives dont je vais tenter d'identifier les propriétés originales.

2. Propriétés originales des relatives pictives

Considérons tout d'abord l'exemple (16), et plus particulièrement le statut syntaxique et sémantique de la relative "qui m'envahissaient" :

- (16) En réalité, je ne rêvais pas, mon esprit était sans cesse harcelé par toutes sortes de musiques, c'était à la fois merveilleux et terrible : merveilleux car les airs qui me venaient en tête étaient extraordinairement beaux, terrible car mon esprit n'était jamais en repos. Il fallait pour pouvoir me libérer que je puisse jouer ces mélodies.

J'ai longuement supplié mon père de me faire donner des leçons de piano; j'avais alors 7 ans. Très vite je me révélai un élève surdoué. Lorsque j'étais seul, je jouais toutes ces mélodies **qui m'envahissaient** et je me sentais bien (copie; j'ai reproduit l'orthographe originale)

Il est apparemment possible de supprimer la relative sans compromettre la fonction référentielle de son antécédent. Il est donc probable qu'elle ne contribue pas à l'identification du référent. Pour autant, elle n'est pas explicative. En quelque sorte, sans apporter aucune information nouvelle, elle condense dans le prédicat "envahir" un certain nombre d'attributs qui viennent d'être affirmés de son antécédent.

C'est ce type de relatives que je qualifierai de désormais pictives. Voici quelles en sont les principales caractéristiques :

• *Statut syntaxique.* – Les relatives pictives sont, comme les relatives déterminatives, des relatives intégrées. Néanmoins, le statut syntaxique d'une relative déterminative est généralement inféré de sa fonction dans l'identification du référent. Au contraire, une relative pictive est perçue comme intégrée "à défaut de" pouvoir être interprétée comme explicative. Cela est le cas dans l'exemple (16) qui vient d'être analysé. Au point du discours où apparaît la relative "qui m'envahissaient", il est publiquement valide que l'esprit du locuteur est "sans cesse harcelé par toutes sortes de musiques". Dans ce contexte, l'apport informatif du prédicat "envahir" (ou sa pertinence, au sens de Sperber et Wilson) est vraisemblablement assez faible. Aussi, interpréter la relative comme une énonciation autonome reviendrait à prêter à celui qui la performe le travers de parler pour ne rien dire, d'être inutilement redondant... bref, de transgresser une règle qui, sous une forme ou une autre, ressortit à ce que Grice (1979) nomme "principe de coopération".

La pertinence d'une information, bien sûr, ne dépend pas seulement de sa nouveauté. En (17), par exemple, c'est l'absence de lien évident entre le prédicat "concevoir" et son contexte qui ferait d'une lecture non-intégrée de la relative "qui t'a conçu" une infraction potentielle au principe de coopération :

(17) Va, je te l'ordonne, spectre flatteur, ou décevant ou terrible, va tourmenter la victime que je t'ai livrée; fais-lui des supplices aussi variés que les épouvantelements de l'enfer **qui t'a conçu**... (Nodier)

En vertu de ce même principe, un locuteur va généralement faire crédit à son partenaire, et renoncer dans la mesure du possible à une interprétation qui pourrait laisser entendre que celui-ci ne contribue pas honnêtement à l'interaction en cours².

• *Statut sémantique.* – Bien qu'intégrées, les relatives pictives ne contribuent pas à l'identification du référent. En fait, leurs conditions d'occurrence sont telles qu'une lecture déterminative serait plus ou moins déplacée. Plusieurs cas sont à distinguer :

(i) La relative est intégrée dans un SN référant à un objet notoirement unique. Voir ci-dessus l'exemple (17) : interpréter la relative "qui t'a conçu" comme déterminative équivaldrait à admettre que la tête nominale du SN dans lequel elle est intégrée ne suffit pas à l'identification du référent et, par conséquent, qu'il existe plus d'un enfer. La représentation de l'au-delà dans notre société judéo-chrétienne est telle que cette hypothèse est vraisemblablement écartée par les locuteurs comme peu probable. Reste qu'elle n'est pas exclue. Au fond, rien dans cet exemple n'interdit d'imaginer un au-delà avec plusieurs enfers dans lesquels les diabolins transiteraient au gré de leur existence... ou d'opposer conceptuellement l'"enfer-comme-tel" à l'"enfer-qui-a-conçu-X". D'une certaine façon, la possibilité d'interpréter une relative sur le mode pictif n'existe que dans le refus, jamais définitif et jamais total, d'une lecture déterminative.

Les conditions d'emploi des noms propres sont telles que, lorsqu'ils sont accompagnés d'une détermination, celle-ci devrait en principe être interprétée préférentiellement comme pictive. Cela semble être le cas des adjectifs [voir Cohen, 1991: 136] (du moins si on accepte de leur appliquer par analogie l'analyse que je propose pour les relatives) :

(18) La **blanche** Ophélie flotte comme un grand lys (Rimbaud, < Cohen)

² Reste que l'on peut refuser d'accorder crédit à son interlocuteur, comme cela est souvent le cas en situation scolaire par exemple.

Cependant, dans ce type d'usage, le nom propre est généralement muni d'un article, et l'adjectif antéposé. Voir (18) ci-dessus. Or, les contraintes qui régissent le placement des relatives ne permettent d'exploiter l'ordre séquentiel pour marquer une interprétation pictive et, après un nom propre articulé, une relative est préférentiellement interprétée comme déterminative. Demeurent certains énoncés marginaux, dans lesquels un nom propre non pourvu d'article est suivi d'une relative intégrée :

(19) Restera chez tous ceux qui l'aimaient l'image de la Véronique amoureuse de la nature, et de la montagne particulièrement [...]. De même restera le souvenir de Véronique **qui fut membre du chœur mixte X** (presse)

Cet exemple (19) cependant n'est pas clair car le SN "nom_propre relative" est opposé à une structure "nom_propre adjectif" dans laquelle l'adjectif remplit une fonction assurément déterminative. Faute d'exemples probants, je ne peux pas m'avancer plus avant sur cette question.

(ii) La relative est intégrée dans un SN référant à un objet saillant. Voir ci-dessus l'exemple (16) : les musiques qui assiègent l'esprit du locuteur sont le centre organisateur du passage. Dans le premier paragraphe, elles font l'objet de la quasi-totalité des prédications, via la chaîne anaphorique "toutes sortes de musique → les airs qui me venaient en tête → ces mélodies". Elles sont pratiquement impliquées, au sens de Berrendonner (1990: 9), par le nouveau thème qui apparaît au début du second paragraphe : si le locuteur souhaite prendre des leçons piano, c'est pour libérer son esprit des mélodies qui l'envahissent. Bref, leur statut cognitif est tel qu'il rend peu vraisemblable une lecture déterminative, restrictive en particulier, de la relative "qui m'envahissaient". En effet, un référent saillant s'impose de lui-même à l'attention. Tenter de l'identifier au moyen d'une relative restrictive, en l'opposant à d'autres objets avec lesquels il serait susceptible d'être confondu, serait non seulement inutile, mais contradictoire.

Il est bien connu que les SN démonstratifs permettent de référer, entre autres usages, à des objets saillants. Parfois, le seul fait de désigner un objet au moyen d'un SN démonstratif suffit à orienter les locuteurs vers une interprétation pictive, en l'absence de tout autre indice concernant le statut syntaxique et/ou sémantique de la relative. En (20), par exemple, une lecture pictive est vraisemblable non parce que la Vierge est un objet

saillant dans le contexte en question, mais simplement parce que le fait d'y référer au moyen d'un SN démonstratif la présente comme telle :

- (20) Malgré tout je sors chaque soir et alors au pied de cette Vierge **que j'ai appris à aimer à Lourdes** je passe la meilleure et la plus douce heure de la journée (lettre de soldat, 1918)

• *Fonction discursive.* – Enfin, “last but not least”, dans plusieurs énoncés les informations apportées par les relatives pictives auraient pu être inférées de leur contexte d'occurrence. Tantôt, en effet, la relative est redondante par rapport aux déterminations de son antécédent, comme en (21) :

- (21) Oh comme en ces jours de tristesse **que traverse notre pays** lorsque tous vos amis sont partis, oh comme alors on voudrait fuir la vie (lettre de soldat, 1918)

Les jours de tristesse auxquels pense le locuteur, parce qu'il les présente comme saillants en les désignant au moyen d'un SN démonstratif, ont toutes les chances d'être à peu de choses près “ceux qu'il traverse”. Tantôt le contenu des relatives pictives a une forte connotation idéologique. Je veux dire par là qu'il reflète un discours ambiant, qui n'est pas forcément attribué à tel ou tel énonciateur. En voici deux illustrations :

- (22) Et notre récompense sera les lauriers **dont l'éclat ne se ternira jamais, mais brillera toujours dans le rayonnement d'une gloire éternelle** (lettre de soldat, 1918)
- (23) Ce n'est pas sans une profonde émotion que je vais accomplir ce grand acte **qui va changer l'orientation de ma vie...** (lettre de soldat, 1918)

L'éclat des lauriers évoqués par un soldat de la Grande Guerre, imprégné de discours patriotiques, ne peut être qu'éternel. Il est dans la nature d'un “grand acte” de changer l'orientation d'une vie... L'exemple (15) qui a été analysé plus haut, et dans lequel une relative pictive reprend sous une forme condensée des prédictions qui lui sont immédiatement antérieures, n'est au fond que l'illustration explicite d'un trait commun aux relatives pictives : celui de souligner un attribut connu d'un certain objet... ou qu'un locuteur sensible à la fonction pictive de la relative considérera comme tel.

3. Exploitation discursive des relatives pictives

L'interprétation des relatives pictives est un “produit instable”, car elle résulte avant tout de facteurs extra-linguistiques (statut du référent de l'antécédent, état des connaissances partagées par les interlocuteurs, etc.). Au plan syntaxique, en particulier, les propriétés des relatives pictives sont telles qu'une lecture déterminative n'est en principe jamais exclue. Cette ambiguïté est parfois exploitée en discours par les locuteurs. Elle débouche alors sur des situations de “métanalyse focale”, au sens d'Apothéloz et Reichler-Béguelin (1995), dans lesquelles une relative pictive doit être interprétée différemment selon qu'on l'envisage du point de vue de l'encodeur ou du décodeur.

Les cas de deixis mémorielle favorisent l'apparition de ce double-jeu interprétatif. En voici une illustration :

- (24) Ils nous ont défendu d'en sortir, par suite de cette terrible maladie **que vous soignez avec courage** et qui règne dans les communes avoisinantes (lettre de soldat, 1918)

Dans cet exemple, le référent du SN “cette terrible maladie” appartient vraisemblablement aux contenus de pensée du locuteur, parmi lesquels il occupe une place saillante; c'est du moins ce que l'on peut inférer de l'emploi du démonstratif. Du point de vue de l'encodage, la relative “que vous soignez avec courage” est donc probablement pictive. Le locuteur y met en évidence les qualités morales de son destinataire et suggère qu'elles sont connues de tous. Cependant, le référent du SN démonstratif n'est pas nécessairement un objet saillant dans les représentations mentales du destinataire. Pour celui-ci, la relative est susceptible d'être déterminative, qu'elle lui permette d'accéder effectivement au référent, ou qu'elle lui confirme “après coup” qu'il envisage bien le même référent que son interlocuteur.

Faut-il voir dans ce genre d'interprétation le fait d'une stratégie plus ou moins opportuniste, à mettre au compte du décodeur, ou une exploitation systématique, dès la phase d'encodage, des traits syntaxiques et sémantiques des relatives pictives ? En (24), le locuteur est apparemment conscient des difficultés que son destinataire pourrait rencontrer au décodage, puisqu'il utilise une deuxième relative pour situer l'objet dont il

l'état des savoirs partagés par les interlocuteurs. Deux cas de figure sont absents de mes corpus. Je n'y ai trouvé ni relatives pictives après SN indéfinis, ni relatives qui, sur le modèle des épithètes de nature, auraient exprimé une qualité permanente du référent de l'antécédent. Voir l'épithète "verte" dans l'exemple (26) :

(26) Une verte émeraude a couronné sa tête (Vigny, < Cohen)

S'agit-il d'un hasard ? Sur ce point, une comparaison avec les adjectifs s'avère utile. Une épithète intégrée dans un SN indéfini est indiscutablement interprétée de façon pictive dans deux cas : lorsqu'elle est placée inopinément devant le nom qu'elle accompagne ou lorsqu'il s'agit d'une épithète de nature. Ces deux traits peuvent éventuellement être cumulés, comme en (26). Dans les deux cas, l'interprétation de l'adjectif dépend de facteurs structurels (et non des informations apportées par le contexte gauche de l'épithète et du nom qu'elle modifie).

Qu'en est-il des relatives ? Les contraintes de linéarisation propres aux relatives intégrées excluent de les placer avant leur antécédent et les "relatives de nature" sont apparemment assez rares, voire inexistantes. En fait, relatives et adjectifs pictifs semblent se partager deux modes de fonctionnement. L'absence de relatives pictives après SN indéfinis n'est donc pas étonnante. Reste que rien, a priori, n'explique pourquoi les relatives pictives sont rarement utilisées lorsqu'il s'agit d'exprimer les propriétés permanentes d'un certain objet.

Bibliographie

- APOTHÉLOZ, D., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1995) : "Référence démonstrative et associativité. Interprétations et rendements des SN démonstratifs en anaphore indirecte", *Journal of Pragmatics*, à paraître.
- BERRENDONNER, A. (1990) : "Attracteurs", *Cahiers de linguistique française* 11, Université de Genève.
- BERRENDONNER, A. et al. (à paraître) : *Stratégies référentielles et calcul des noms*.

- COHEN, J. (1991) : *Structure du langage poétique*, Paris, Flammarion (Champs).
- DAMOURETTE, J., E. PICHON (1911-1933) : *Des Mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- GAPANY, J., F. ZAY (à paraître) : "Les relatives parenthétiques : problèmes de reconnaissance et de délimitation", *SCOLIA* 5, Université des Sciences Humaines de Strasbourg.
- GOSSELIN, R. (1990) : "L'Interprétation des relatives : le rôle des constituants", *Linguisticae Investigationes* XIV:1.
- GRICE, H. P. (1979) : "Logique et conversation", *Communications* 30, Paris, Le Seuil.
- KLEIBER, G. (1987) : «*Relatives restrictives et relatives appositives*» : *une opposition introuvable ?*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- MILNER, J.-C. (1973) : "Comparatives et relatives", *Arguments linguistiques*, Paris, Mame (Repères).
- SPERBER, D., D. WILSON. (1989) : *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.